



COVID-19

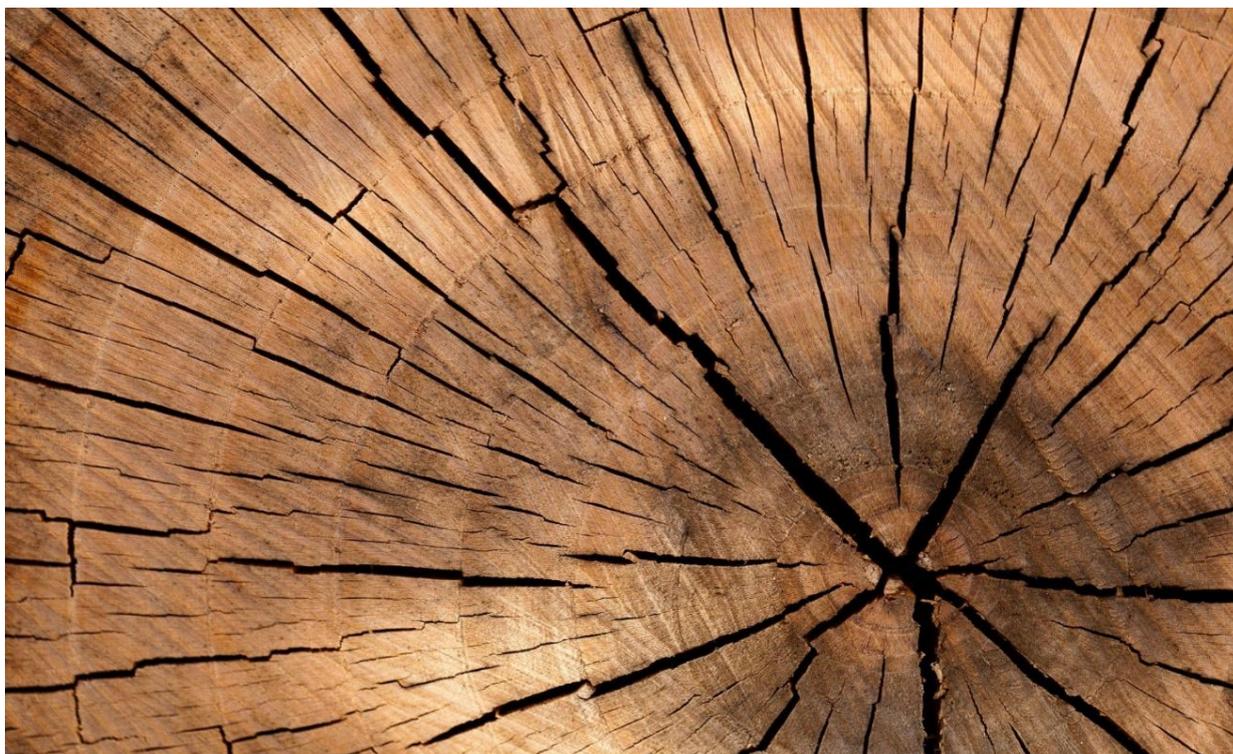
Le SFCB écrit au nouveau gouvernement pour sauver du COVID une année 2020 initialement bien lancée pour la filière bois-énergie.

Communiquer, former, inciter... Le SFCB propose « son » monde d'après et souhaite lutter contre la crise du COVID-19 en 3 temps. Communiquer pour valoriser le bois énergie, former plus d'installateurs à la pose et inciter installateurs et grand public à faire le choix du bois énergie.

Des objectifs que le SFCB souhaite proposer au nouveau gouvernement en lui transmettant une lettre ouverte en ce début juillet.

Un appel constructif, nourri d'idées concrètes, permettant rapidement de favoriser les énergies renouvelables auprès des ménages sur le dernier semestre 2020.

Un élan économique qui, selon le syndicat, s'avère aussi être une réponse évidente et concrète pour faire face à la crise écologique.



Avant-crise, une croissance très encourageante

Février 2020. Notre marché se porte bien ! Nous sommes alors en phase avec les objectifs de la PPE -Programmation Pluriannuelle de l'Énergie- qui ambitionnait de passer de 6 à 9 millions d'utilisateurs du bois-énergie d'ici à 2028.

18 650 chaudières bois ont été vendues en France en 2019. Un chiffre qui porte à +54% la croissance globale avec +106% pour les chaudières à granulés à 14 190 unités. (Source Observ'ER)



Le 1er trimestre 2020 promettait une bonne année avec déjà une estimation de +53% par rapport au 1er trimestre 2019.

Un doute subsiste tout de même : aurons-nous assez d'installateurs qualifiés RGE pour suivre le rythme de la demande ?

« En 2019 et début 2020, nous avons les ingrédients a priori principaux pour poursuivre le développement du bois énergie : des commandes, des installateurs mobilisés et des aides publiques importantes. Pour autant, la balance restait déséquilibrée avec, malgré nos alertes, des installateurs certifiés Qualibois encore en sous-effectif.

Cette qualification est essentielle pour installer les chaudières à bois : elle assure aux installateurs l'accès à ce marché en développement, et permet aux ménages de bénéficier des aides et d'une installation de qualité.

Ce constat nous alarmait déjà en 2019 et c'est encore le cas aujourd'hui ! », d'après Thomas Perrissin, Vice-Président du SFCB.

Après COVID-19 : quel impact sur la filière bois énergie ?

« Comme partout en France, nous sommes inquiets ! confie Eric Trendel, président du SFCB. L'activité de toute la filière a été fortement réduite après le 16 mars, mais nous devons repartir de plus belle pour parvenir à concurrencer les énergies fossiles redevenues un concurrent sérieux au vu de leurs prix actuels. Il s'agit d'une prise de conscience collective à avoir sur nos modes de consommation, puisque nous pouvons affirmer que nous sommes une réponse écologique à la crise ».

Pendant le confinement, les artisans ont dû se mettre en pause. Et ce malgré un carnet de commandes chargé au 16 mars.

« Les commandes seront rapidement honorées dès la reprise, mais le très faible niveau de relation client durant 2 mois entiers va se faire sentir. De plus, nous pouvons craindre une baisse de pouvoir d'achat, ou pour le moins des craintes de la part des ménages, notamment les plus modestes, faisant mécaniquement baisser leurs investissements », s'inquiète Eric Trendel.

Un impact évident à prévoir pour la fin d'année 2020 et le début 2021, que le SFCB entend pallier en demandant des mesures concrètes au gouvernement.

Consommer local et écologique, une fenêtre d'espoir

Alors que l'économie nationale subit une crise inédite, la solution de soutien à la filière bois-énergie apparaît comme une solution véritablement écologique de relance de l'économie du bâtiment.

Une solution qui plus est attendue par les français, presque unanimement soucieux d'un monde « d'après » plus vertueux.

Peu de sondages l'affirment aujourd'hui par simple manque de recul, mais l'institut Yougov parvient malgré tout à afficher déjà des chiffres encourageants :

77%* de la population considèrent que cette crise sanitaire est l'occasion de mener une politique ambitieuse de transition écologique.



A titre personnel, **69%** des Français souhaitent adopter un comportement plus éco-responsable suite à cette épidémie.

*Yougov.fr 2020

Pourquoi le bois ?

Un prix très compétitif : la facture de chauffage au bois est 2 fois inférieure à la moyenne.

+

Une solution performante et non polluante : seules les cheminées à foyer ouvert et les anciens appareils sont responsables des 82% d'émissions de particules fines polluant nos agglomérations en hiver.

Les chaudières biomasses sont conçues pour être aussi performantes qu'écologiques.

+

Une ressource durable et renouvelable : Le bois est la 1ère énergie renouvelable de France avec 43% de la production totale et la France est le 2ème producteur européen d'énergie bois (source SDES). Pourtant seulement 50% de l'accroissement annuel de la forêt est exploité en France tous usages confondus. L'ADEME a montré qu'une sylviculture dynamique permet d'atteindre les objectifs bois énergie de la PPE en préservant nos forêts.

➔ Economique, disponible, local, durable, performant... Le bois est donc une solution indispensable pour entamer une véritable transition énergétique.

Des propositions concrètes pour le gouvernement

Dans ce contexte de crise, nous souhaitons alerter l'Etat et proposer différentes idées, solutions et mesures fortes, immédiatement applicables.

Surtout, ces mesures permettent de **relancer l'économie de toute notre filière, sans le faire au détriment de l'essentiel aujourd'hui, l'avenir de notre environnement**, avec un engagement fort pris en direction d'une vraie transition énergétique et d'une consommation plus vertueuse, durable et locale.

- 1.** Réintégrer immédiatement les 9^{èmes} et 10^{èmes} déciles dans les **Crédits d'impôt à la transition énergétique (CITE)** en 2020 et 2021, afin d'élargir la proportion des ménages ayant droit aux aides. Pourquoi ? Ces ménages les plus aisés tirent le marché, ils représentent environ 40% des investissements dans les énergies renouvelables et l'isolation ; ils sont donc indispensables à la reprise. **Pourquoi cette distinction de revenus pour les appareils de chauffage alors que, pour l'achat d'un véhicule électrique, tout citoyen français quelques soient ses ressources, bénéficie d'un bonus écologique d'au moins 3000 € auquel peut s'ajouter une prime à la conversion d'au moins 2500 € ?**
- 2.** Maintenir et simplifier les aides en place : le CITE pour les ménages intermédiaires, les **Certificats d'économie d'énergie (CEE)** et le **coup de pouce, l'éco PTZ, Ma Prime Renov** pour les foyers modestes et très modestes.
- 3.** Passer la TVA à 5,5% sur le combustible pour marquer la volonté de favoriser une énergie vertueuse.
- 4.** Reprendre une valorisation du **carbone** plus juste et efficace.

Pourquoi cette valorisation du carbone n'est-elle pas efficace aujourd'hui ?

Cette valorisation est une taxe environnementale sur le principe du pollueur-payeur pour limiter la production de gaz à effet de serre des énergies fossiles comme le gaz, le pétrole et leurs dérivés.



Véritable instrument d'une politique énergétique et environnementale vertueuse, la valorisation du carbone devait atteindre 100€/tCO₂ en 2023 ; un niveau déjà dépassé en Suède qui a ainsi éliminé les énergies fossiles dans le chauffage. La crise sociale a mis fin à cette trajectoire par un arrêt à 44,60€/tCO₂.

Si nous pouvons nous féliciter de l'existence de cette valorisation carbone, nous estimons cependant être encore bien loin des ambitions nous permettant de réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre. Bien loin des ambitions nous permettant d'envisager l'efficacité énergétique pour un avenir plus respirable et plus vert d'ici à 2030..

Nous devons donc réclamer la reprise de la trajectoire initiale mais cette fois avec pédagogie, clarté sur son usage et surtout, compensation significative pour les plus faibles.

LE SFCB : 21 FABRICANTS ET IMPORTATEURS réunis pour la promotion des chaudières biomasses

Créé en 2017, nous regroupons 21 fabricants et importateurs français de chaudières bois ou granulés, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire.

→ Nous représentons plus de 80% du marché français.

→ La filière bois énergie produit à elle seule plus de 60% de la chaleur renouvelable en France, dont 90% dans le secteur domestique.

<https://www.sfcb.fr/>



CONTACT PRESSE :

LE CRIEUR PUBLIC : Morgane Lieutet

Tél 06 71 10 86 52 – Mail : morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr